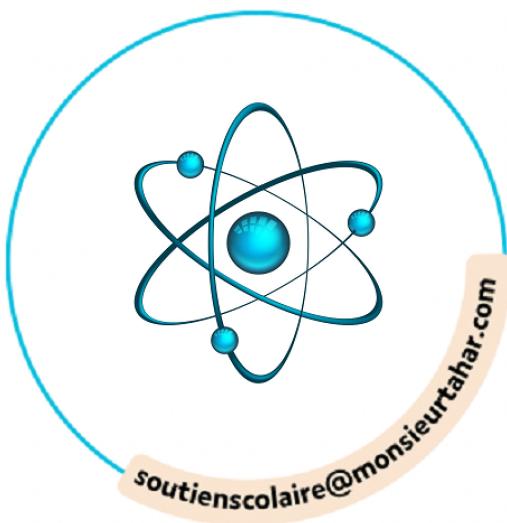


# SES



## CHAPITRE 3

# Définir et mesurer le chômage

## En bref

Lutter contre le chômage implique de définir au préalable ce qu'on entend par chômage puis de le mesurer. Or cerner la nature du chômage est complexe.

## I Les définitions du chômage

### 1 Chômage et sous-emploi : de quoi parle-t-on ?

- Le marché du travail met en relation une **offre** de travail (personnes en emploi ou au chômage) et une **demande** de travail (employeurs) qui s'ajustent sur un niveau de prix, le salaire. Le chômage correspond alors à un déséquilibre lorsque l'offre de travail est supérieure à la demande de travail.
- On définit de manière générale le **chômage** comme la situation d'une population sans **emploi** et qui en recherche un. Les chômeurs font partie de la population active.
- Le **sous-emploi** englobe les personnes occupant un emploi à temps partiel mais souhaitant travailler davantage ou encore ayant une activité partielle en raison de difficultés financières de leur employeur (chômage partiel).



#### MOT CLÉ

L'**emploi** désigne une activité rémunérée et déclarée. Les personnes en emploi sont considérées comme actives occupées et les chômeurs à la recherche d'un emploi sont dits actifs inoccupés.

### 2 Les deux définitions du chômage

- En France, deux organismes aux objectifs différents, **Pôle emploi** et l'**Insee**, publient des données sur le chômage. Le premier accompagne les chômeurs tandis que le second produit des études statistiques. Ils n'ont donc pas les mêmes **critères** pour définir et mesurer le chômage.
- Pôle emploi comptabilise le nombre de **demandeurs d'emploi en fin de mois** inscrits dans ses fichiers (DEFM). On distingue 5 catégories de DEFM, de A à E. La définition du chômage correspond à la situation des DEFM de catégorie A : il s'agit de la population inscrite à Pôle emploi, sans aucune activité dans le mois et tenue de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.
- L'**Insee** réalise régulièrement une **enquête emploi** afin de dresser l'état des lieux du marché du travail. Le chômage représente l'ensemble des personnes en âge de travailler (de 15 ans et plus) sans emploi, qui en recherchent un et sont disponibles pour travailler. Cette définition est celle retenue par les économistes car elle reprend les critères d'un organisme international : le Bureau international du travail (BIT).

## II Les mesures du chômage

### 1 Une mesure complexe

- Les **mesures** du chômage au sens de l'Insee et de Pôle emploi ne se superposent pas. Un chômeur peut ne pas être inscrit à Pôle emploi, par exemple un jeune n'ayant jamais travaillé. En outre, le nombre de DEFM varie au gré des inscriptions et des radiations de l'organisme selon les pratiques en vigueur. *A contrario*, un senior proche de la retraite, inscrit à Pôle emploi (DEFM), est considéré comme inactif, et non comme un chômeur, par l'Insee.
- La mesure du chômage est complexe puisqu'elle dépend des définitions retenues. En outre, les frontières entre emploi, chômage selon l'Insee et inactivité sont floues : on parle alors d'un « **halo** » autour du chômage → **FICHE 35**.

### 2 Les indicateurs du chômage

- Le **taux de chômage**, mesuré par l'Insee, est le pourcentage de chômeurs dans la population active. Il est ainsi calculé :

$$\frac{\text{nombre de chômeurs} \times 100}{\text{population active (en emploi ou au chômage)}}$$

- Le **taux d'emploi** est le pourcentage d'actifs occupés, soit des personnes en emploi, dans la population en âge de travailler. Il est ainsi calculé :

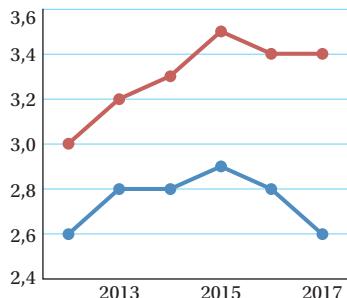
$$\frac{\text{population active occupée} \times 100}{\text{population en âge de travailler}}$$

- Le taux d'emploi est un **indicateur complémentaire** au taux de chômage qui mesure la capacité d'un pays à mobiliser les ressources en main-d'œuvre.

### zoom

#### Nombre de chômeurs selon l'Insee et Pôle emploi (en millions)

- En 2017, on dénombre **2,6 millions** de personnes au chômage au sens du BIT contre **3,4 millions** selon Pôle emploi (DEFM de catégorie A).
- Le nombre de chômeurs selon Pôle emploi est largement **supérieur** à celui du BIT, dont les critères sont plus restrictifs. L'écart tend à se creuser sur la période.



Champ : France métropolitaine, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee Références, juillet 2019.



# Le chômage structurel : des causes multiples

## En bref

Dans la plupart des pays développés coexistent plusieurs types de chômage. Parmi eux, le chômage dit « structurel » trouve son origine dans des difficultés d'ajustement du marché du travail.

## 1 Les problèmes d'appariement et d'information imparfaite

### 1 L'inadéquation entre offre et demande sur le marché du travail

- Sur le marché du travail, certains emplois restent non pourvus alors que le chômage persiste. Il n'y a pas toujours **appariement** entre offre et demande de travail, contrairement aux analyses néoclassiques du marché du travail.

### 2 Les explications

- L'information est imparfaite : le chômeur n'a pas connaissance immédiate de la création ou de la vacance d'un emploi. Il doit s'informer et cette recherche a des coûts de prospection (délai de recherche d'emploi, abonnements à des sites d'offres d'emploi...). On parle alors de **frictions** sur le marché du travail. Le chômage qui en résulte, difficilement compressible, est qualifié de frictionnel.
- Les emplois vacants peuvent être concentrés dans une zone géographique et la population au chômage dans une autre et être ainsi à l'origine d'**inadéquations spatiales**. Or la mobilité induit des surcoûts éventuels (déménagement ...) que les moins qualifiés, aux rémunérations plus basses, ont plus de difficultés à assumer.
- Des **inadéquations de qualifications** existent également entre les qualifications des actifs et celles requises pour occuper un emploi. Si la formation des chômeurs peut pallier cette difficulté, elle induit des délais d'ajustement aux emplois proposés.

### 3 Asymétrie d'information et salaire d'efficience

- Il existe des **asymétries d'information** : les employeurs ne connaissent pas le niveau de productivité des actifs qu'ils recrutent. Pour attirer les meilleurs candidats et les inciter à être productifs, ils fixent un **salaire** dit « **d'efficience** », supérieur à celui qui égalise les quantités de travail offertes et demandées, soit le salaire d'équilibre.
- La fixation de salaires plus élevés que le salaire d'équilibre augmente le **coût du travail** pour les entreprises. Celles-ci préfèrent donc moins embaucher, ce qui est source de chômage à l'échelle macroéconomique.

#### MOT CLÉ

Lors d'un échange ou d'un contrat, quand l'une des parties dispose d'informations que l'autre ignore, on parle d'**asymétries d'information**.

## II Les effets ambivalents des institutions

### 1 Les effets négatifs des institutions

- Selon les néoclassiques, le chômage peut être la conséquence d'un **coût du travail trop élevé** par rapport au salaire d'équilibre, celui-ci résultant du libre ajustement entre offre et demande de travail. L'existence d'un salaire minimum élevé, suite à des revendications syndicales, illustre ce mécanisme.
- Des règles de **protection** de l'emploi (procédures et coûts liés aux licenciements) peuvent pousser les entreprises à diminuer leur demande de travail qui devient ainsi inférieure à l'offre de travail. Cette situation est source de chômage.
- L'existence d'un faible écart entre les prestations sociales versées aux chômeurs et le salaire engendré par un retour à l'emploi aurait des effets désincitatifs sur l'emploi. Les chômeurs pourraient alors tomber dans des **trappes à inactivité** et rester plus longtemps au chômage.

### 2 Les effets positifs des institutions

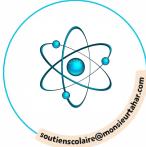
- Les prestations sociales versées aux chômeurs leur laissent du temps pour rechercher un emploi et se former, augmentant ainsi leur **employabilité**. Cette hausse de capital humain peut contribuer à baisser le chômage.
- Les prestations sociales permettent de maintenir le niveau de consommation des chômeurs. Le salaire minimum protège de la pauvreté. Ces revenus soutiennent la **demande globale** et limitent le chômage conjoncturel → **FICHE 13**.

### zoOm

#### Le chômage de longue durée en France



- En 2018, 41,5 % des chômeurs, soit environ un million d'actifs, sont au chômage depuis plus d'un an en France : la majorité est **non-qualifiée**.
- La persistance d'un chômage de longue durée renvoie à l'importance du **chômage structurel**, lié en partie à l'inadéquation entre les qualifications des chômeurs et celles exigées par les employeurs.



# Le chômage conjoncturel : les causes

## En bref

J. M. Keynes est le premier économiste à mettre en évidence l'existence d'un chômage conjoncturel, un chômage lié aux fluctuations de l'activité économique.

## I L'analyse fondatrice de J. M. Keynes

### 1 Le contexte et le cadre de l'analyse

- Dans les années 1930, les pays industrialisés doivent faire face à une **conjoncture** inédite. La baisse de la production est durable et s'accompagne d'un chômage de masse. Cette période, qualifiée de « Grande Dépression », va renouveler les analyses économiques.
- Contrairement aux économistes néoclassiques, J. M. Keynes (1883-1946) montre que le niveau de l'emploi ne se détermine pas sur le marché du travail mais dépend du **marché des produits**. Ainsi la production réalisée ne correspond pas toujours au niveau de production qui permettrait le plein-emploi.

### MOT CLÉ

La **conjoncture** est l'état de l'économie à court terme. La variation du PIB ou encore le taux de chômage font partie des indicateurs de la conjoncture.

### 2 Les causes du chômage

- Keynes explique le chômage par une insuffisance de la **demande effective** ou **anticipée**, soit de la demande attendue par les chefs d'entreprise en biens de production et en biens de consommation. Les entrepreneurs ne prennent pas le risque de produire plus et encore moins d'embaucher, faute de débouchés.
- Ainsi, selon Keynes, le chômage résulte des décisions de production des chefs d'entreprise compte tenu de leurs **anticipations** de demande.
- Les économistes s'accordent à dire aujourd'hui que plusieurs types de chômage peuvent coexister. On oppose parfois le chômage structurel au **chômage conjoncturel** parfois appelé **chômage keynésien**. Ce dernier a tendance à disparaître quand la conjoncture s'améliore, contrairement au chômage structurel.

## II Des fluctuations de l'activité économique sources de chômage : les mécanismes

### 1 L'instabilité de la croissance ...

- Quand la croissance est instable, on parle de **fluctuations économiques**. Celles-ci désignent l'ensemble des mouvements de ralentissement ou d'accélération du rythme de la croissance économique à court terme. Les périodes de crise sont suivies de ralentissement ou de baisse de l'activité économique.



■ Quand la baisse de la production, mesurée par le PIB, est durable, on parle de **dépression** ; s'il s'agit de ralentissement de la croissance du PIB ou baisse plus ponctuelle du PIB, on parle de **récession**.

■ Dans une économie, la somme des ressources (ce qui est produit) est égale à la somme des emplois (l'usage de ces ressources) : c'est l'**équilibre emploi-ressources**. On note  $Y$  le niveau de production c'est-à-dire le PIB,  $M$  les importations,  $X$  les exportations,  $CF$  la consommation finale des ménages,  $I$  l'investissement et  $\Delta S$  la variation de stocks. On a alors l'équation suivante :

$$Y + M \text{ (total des ressources)} = CF + I + / - \Delta S + X \text{ (total des emplois)}$$

En isolant le niveau de production, on obtient :  $Y = CF + I + / - \Delta S + X - M$

La production est égale à la **demande globale**, somme des demandes de consommation finale, d'investissement, de la variation des stocks et des exportations diminuées du montant des importations.

■ À court terme, l'instabilité de la croissance peut ainsi trouver son origine dans les **variations** des composantes de la demande globale.

## 2 ... facteur de chômage conjoncturel

■ Quand les entreprises sont confrontées à une faiblesse des composantes de la demande globale, elles n'utilisent pas toutes leurs **capacités de production** et limitent les embauches, voire licencent. Au niveau macroéconomique, la récession qui en résulte aggrave le chômage.

■ On peut ainsi définir le **chômage conjoncturel** comme résultant d'un ralentissement temporaire de l'activité économique et/ou des fluctuations de la demande globale.

### zoOm

#### Les effets de la crise de 2008 sur le chômage aux États-Unis

Taux de variation du PIB entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009 (en %)	- 3,5
Taux de chômage au premier trimestre 2008 (en %)	4,9
Taux de chômage au second trimestre 2009 (en %)	9,2

Source : D'après la revue de l'OFCE, « Chômage à durée indéterminée », octobre 2009.

■ Entre le premier trimestre 2008 et le second trimestre 2009 aux États-Unis, la **baisse de 3,5 % du PIB** s'est accompagnée d'une très forte hausse du taux de chômage.

■ L'aggravation du chômage fait suite à la crise de 2008 : elle est essentiellement de **nature conjoncturelle** → **FICHE 15**.

# Les principales politiques de lutte contre le chômage

## En bref

L'existence de plusieurs formes de chômage avec des causes diverses nécessite des politiques économiques différencierées.

## I

### Politiques de soutien de la demande globale

- L'existence d'un chômage conjoncturel appelle des politiques macroéconomiques de soutien des principales composantes de la demande globale → **FICHE 13**. On parle de **politiques expansives**. Deux instruments, monétaires et budgétaires, peuvent être combinés.
- Les **politiques budgétaires expansives** peuvent consister à diminuer les recettes budgétaires, par exemple les impôts sur le revenu, pour augmenter le revenu disponible des ménages (obtenu en faisant la somme des revenus primaires et des revenus de transfert – principalement les prestations sociales – et en retranchant les impôts directs et cotisations sociales) afin de favoriser la consommation. En augmentant les dépenses budgétaires, sous forme d'investissements publics, les pouvoirs publics soutiennent également la demande globale.
- Les **politiques monétaires** de baisse des taux d'intérêt directeurs incitent les agents économiques à investir, ce qui stimule la demande globale. Le mécanisme suivant est attendu : les entreprises anticipent une hausse de la demande et ajustent leur niveau de production en conséquence. Elles vont embaucher davantage, diminuant ainsi le nombre de chômeurs.

## II

### Politiques d'allègement du coût du travail

- Le chômage, trouvant son origine dans un **coût du travail** trop élevé, est qualifié de **classique**. Dans la théorie néoclassique, les entreprises ne décident d'embaucher que si le coût du travail est inférieur à la productivité marginale du travail. Les travailleurs à plus faible productivité ont ainsi plus de risque d'être confrontés à ce type de chômage en l'absence de flexibilité des salaires.
- Les **politiques d'allègement de charges sociales** sur les bas salaires et la création de contrats ciblant les actifs les moins productifs (jeunes, non qualifiés), assortis de rémunérations plus faibles, sont des mesures qui permettent d'alléger le coût du travail.
- La baisse du coût du travail a pour objectif de stimuler directement la demande de travail mais aussi de favoriser la **compétitivité** des entreprises → **FICHE 3**, source de croissance, et *in fine* l'emploi.



#### MOT CLÉ

Le **coût du travail** recouvre les salaires bruts (salaires nets perçus par les salariés plus les cotisations sociales salariales) et les cotisations sociales versées par l'employeur.

### III

## Politiques de formation et de flexibilisation du marché du travail

### 1 Les politiques de formation

- Le développement de la **formation** des actifs peu qualifiés accroît leur polyvalence et les rend plus employables.
- Un système de formation adapté permet une meilleure **adéquation** entre l'offre et la demande de travail et réduit la composante structurelle du chômage.

### 2 La flexibilisation du marché du travail

- La flexibilisation du marché du travail englobe les mesures permettant l'adaptation de l'offre de travail et de la demande de travail aux besoins des entreprises. Les pouvoirs publics cherchent à diminuer les **rigidités institutionnelles**, sources de chômage structurel → **FICHE 12**.
- **Assouplir** les règles de licenciement, faciliter le recours aux emplois précaires (intérim, contrat à durée déterminée...), rendre possible l'adaptation de la durée du travail aux fluctuations de l'activité économique (heures supplémentaires, temps partiel...) sont des mesures possibles.
- Ces mesures, en permettant aux entreprises d'adapter leurs coûts salariaux à leur environnement économique, doivent faciliter la **création d'emplois**.

### zoOm

#### L'intérim : un exemple de flexibilité du marché du travail



- Depuis les années 1980, les pouvoirs publics ont facilité le recours à l'intérim, ou **travail temporaire**. Des salariés, embauchés et rémunérés par l'agence d'intérim, sont mis provisoirement à disposition d'entreprises clientes.
- Les entreprises peuvent ainsi facilement **adapter** leurs effectifs à leurs besoins, sans avoir à licencier en cas de baisse de la demande dans la mesure où elles n'ont pas noué de contrat de travail avec les intérimaires.